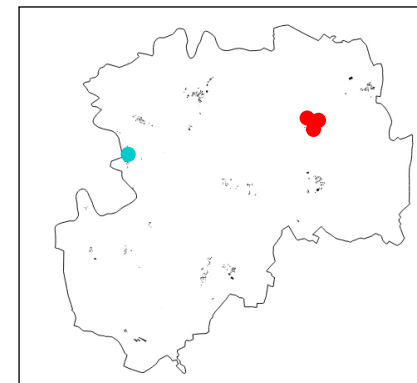


# LEOTOING RECOULES

## CONTEXTE

Leotoing  
Recoules  
1,1 Ha  
Habitat

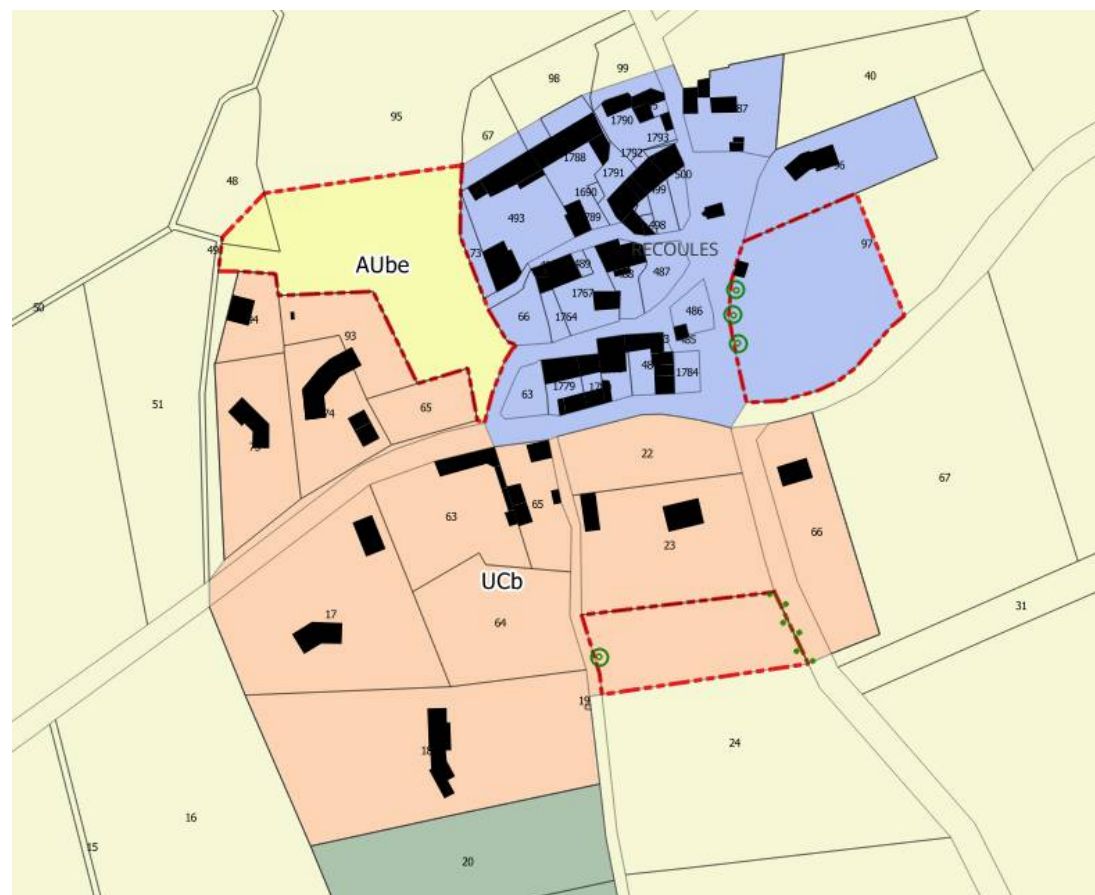


## ENJEUX ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

> Permettre le développement du village de Recoules

## ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL

> Secteur A : l'urbanisation est envisagée à partir de l'approbation du PLUi





## PROGRAMMATION & MIXITÉ FONCTIONNELLE

> Secteur A : l'OAP prévoit la création d'environ 5 logements individuels ou groupés pour une densité minimale brut de 12 log/Ha. L'aménagement du secteur est soumis à une opération d'aménagement d'ensemble.

> Secteur B : l'OAP prévoit la création d'environ 3 logements individuels ou groupés pour une densité minimale brut de 12 log/Ha. Si l'aménagement ne fait pas l'objet d'une opération d'aménagement d'ensemble, chaque opération devra respecter la densité moyenne de l'OAP.

> Secteur C : l'OAP prévoit la création d'environ 3 logements individuels ou groupés pour une densité minimale brut de 15 log/Ha. Si l'aménagement ne fait pas l'objet d'une opération d'aménagement d'ensemble, chaque opération devra respecter la densité moyenne de l'OAP.

## LÉGENDE

-  Périmètre de l'OAP
-  Accès au secteur
-  Voie carrossable existante à conserver
-  Voie carrossable à créer
-  Habitat individuel ou groupé
-  Arbres à conserver
-  Plantations à constituer

## ACCESSIBILITÉ ET DESERTE INTERNE

> Secteur A : le secteur est accessible par le Sud (Recoules). La voie carrossable existante doit être conservée. Une voie interne est créée afin de desservir quelques lots

> Secteur B : le secteur est accessible par l'Ouest (Recoules). Une voie carrossable interne est créée afin de desservir tous les lots de part et d'autre de la voie

> Secteur C : le secteur est accessible par l'Ouest (voie carrossable existante). Une voie carrossable interne est créée afin de desservir tous les lots

## INSERTION ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE

> Des arbres sont présents au sein des secteurs, ils sont à conserver

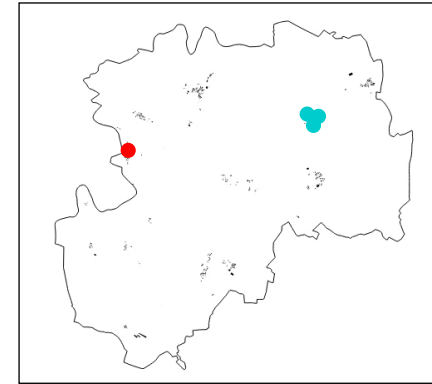
> Des plantations sont à constituer (arbres, haies) en limites séparatives ainsi qu'en limite avec l'espace agricole afin d'en marquer la délimitation. Les haies mono-typées sont interdites



# LEOTOING LANAU

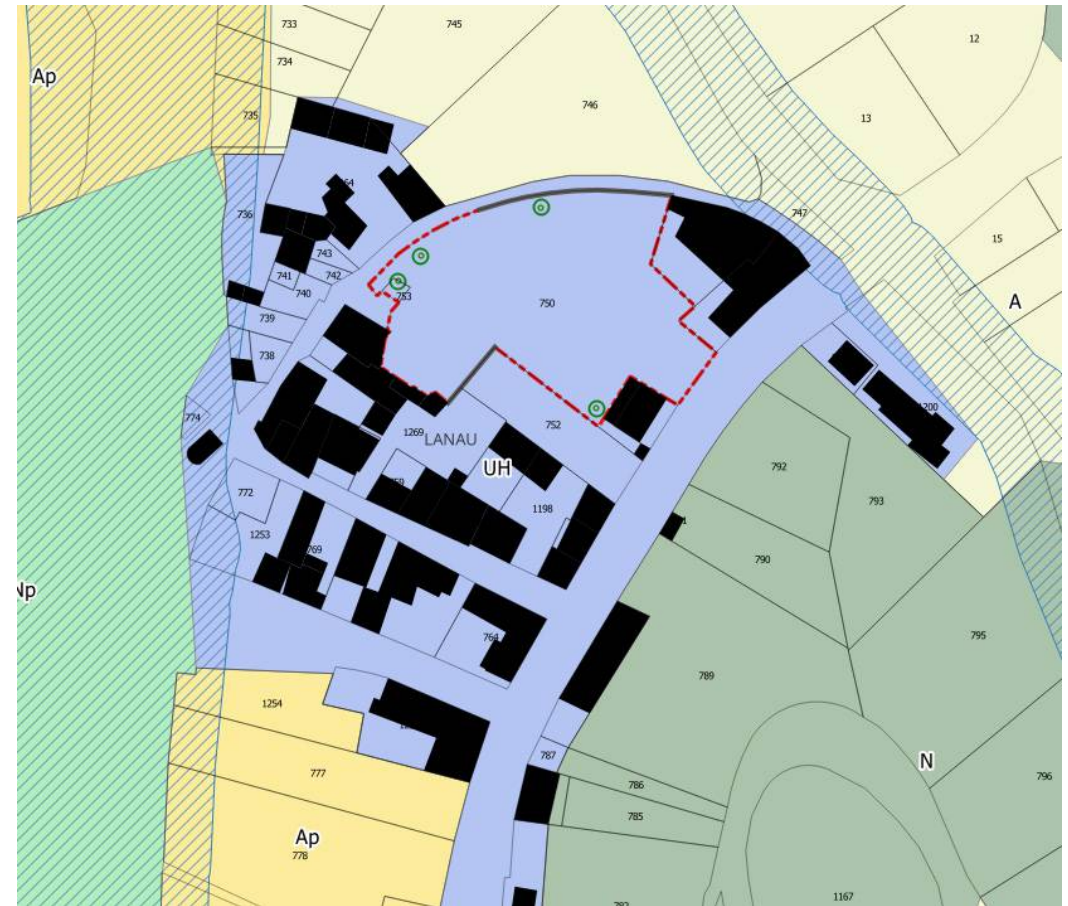
## CONTEXTE

Leotoing  
Lanau  
0,24 Ha  
Habitat



## ENJEUX ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

> Permettre le développement du village de Lanau





## LÉGENDE

-  Périmètre de l'OAP
-  Accès au secteur
-  Voie double sens à créer
-  Habitat individuel ou groupé
-  Arbres à conserver
-  Murets en pierre à conserver
-  Plantations à constituer

## PROGRAMMATION & MIXITÉ FONCTIONNELLE

> L'OAP prévoit la création d'environ 3 logements individuels ou groupés pour une densité minimale brut de 15 log/Ha. L'aménagement sera soumis à une opération d'aménagement d'ensemble.

## ACCESSIBILITÉ ET DESERTE INTERNE

> Le secteur est accessible uniquement par l'Ouest (Lanau). L'accès depuis la RD 909 est interdit pour des raisons de sécurité. Une voie carrossable est créée afin de desservir tous les lots de part et d'autre de la voie

## INSERTION ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE

> Des arbres et murets en pierre sont présents au sein des secteurs, ils sont à conserver  
> Des plantations sont à constituer (arbres, haies) en limites séparatives. Les haies mono-typées sont interdites

